

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Chalon-sur-Saône, le 20 mai 2026

### **Travaux d'aménagement cyclable : une nouvelle voie verte de 9,2 km entre les communes de Lux et Marnay**

Le Grand Chalon poursuit son engagement en faveur des mobilités actives et de l'aménagement durable du territoire avec la réalisation d'une nouvelle voie verte reliant les communes de Lux et de Marnay, le long de la Saône, sur un linéaire de 9,2 kilomètres.

Ce projet structurant s'inscrit dans la continuité de la véloroute nationale n°50, appelée La Voie Bleue Moselle-Saône à Vélo. Cette grande voie cyclable, inscrite au Schéma national des véloroutes, relie la frontière du Luxembourg et de l'Allemagne à Lyon, sur un parcours de plus de 700 kilomètres, en suivant la vallée de la Moselle, le Canal des Vosges et la vallée de la Saône.

#### **Un projet au service de la sécurité et de l'attractivité du territoire**

La future voie verte assurera une continuité cyclable confortable et fluide entre Lux et Marnay, grâce à un itinéraire dédié aux mobilités actives le long de la Saône.

Ce nouvel aménagement offrira aux cyclistes, aux familles et aux promeneurs un cadre sécurisé et agréable pour leurs déplacements du quotidien comme pour leurs loisirs. Il contribuera à l'attractivité touristique du territoire grâce à cet itinéraire cyclable structurant.

#### **Un projet inscrit dans la stratégie cyclable du Grand Chalon**

La réalisation de cette voie verte s'inscrit pleinement dans la stratégie cyclable du Grand Chalon, engagée depuis plusieurs années pour développer un réseau cohérent, accessible à tous et favorable aux mobilités durables. Depuis 2019, le Grand Chalon a consacré près de 4 millions d'euros au développement des infrastructures cyclables sur le territoire. Le projet de voie verte entre Lux et Marnay constitue une nouvelle étape majeure de cet engagement, avec un investissement total de 2 792 400 euros TTC, dont 2 040 600 euros de travaux.

#### Ce projet permettra notamment de :

- Sécuriser la pratique du vélo dans la partie sud du territoire communautaire
- Créer une infrastructure adaptée et sécurisante pour les déplacements du quotidien
- Renforcer le maillage cyclable du territoire
- Développer l'attractivité touristique grâce à un aménagement de qualité pour les usagers de la Voie Bleue
- Raccorder les pistes cyclables existantes en bord de Saône (quai Bellevue, route de Lyon, quai Saint-Cosme)

#### Calendrier prévisionnel des travaux :

- Avril 2026 : lancement de la consultation des entreprises
- Septembre 2026 : démarrage des travaux (durée estimée : 4 mois)
- Début 2027 : réception des travaux

#### Cofinanceurs :

- Région Bourgogne-Franche-Comté – Crédits sectoriels « Développement des itinéraires touristiques » : 384 375 € HT
- FEDER via le Plan Rhône-Saône : 1 150 000 € HT

Le Grand Chalon confirme ainsi sa volonté de favoriser les mobilités durables, de renforcer la sécurité des usagers et de valoriser les bords de Saône comme un espace de vie, de déplacement et de découverte.

---

**Contact presse :** Marie SIMON – [marie.simon@legrandchalon.fr](mailto:marie.simon@legrandchalon.fr) – 03 85 90 96 08 – 06 68 14 21 52

**A propos de la Communauté d'Agglomération du Grand Chalons**

1ère Agglomération de Saône-et-Loire, le Grand Chalons compte 51 communes et 118 000 habitants. Stratégiquement positionné en France et en Europe au cœur d'un réseau routier (A6, Route Centre Europe Atlantique-RCEA), fluvial et ferroviaire de premier plan, accessible en TGV et LGV, le Grand Chalons occupe une situation géographique privilégiée. Mobilisé pour le développement économique du territoire, le Grand Chalons porte un positionnement volontariste pour « l'Industrie du Futur » et fait vivre ses labels « Territoires d'Industrie » et « Sites Industriels Clés en Main ». Territoire de projets reconnu pour la qualité de vie de ses habitants, Le Grand Chalons agit avec ambition en matière d'économie, transition écologique, petite enfance et enseignement supérieur, mais aussi sports, culture et tourisme.